

9e
me
1662

Deux Estimatif Des reparations qu'il y a a
faite aux moulins De Guille de La fette
Appartient a La Communauté du lieu de
Caigne fait par Jacques Babeste maître
Chespenet du lieu de Volbon; Et Claude
Giraud maître Chespenet de La ville de Venne
Comis par Deliberation du conseil de La
Communauté de Caigne tenu le neuf moy
— — — — — mil sept cents soix ante deuss
Demié moulin

Et ensemblement La grande roue y l'este rebuée
par deux Corfentes de bois a quatre pouces
affin quelle ne bage point dans leau Et y l'est
mise sur son niveau Et sur son plomb; De
La nous avons bte dans le moulin Et nous avons
trouvé que toute la Chevillerie doit Estre
Changee Et passer au tour; tant de la hantisme
que du basisme; la piece d'entre le hadite
Mare doit Estre faite de neuf de La hauteur
de sixe pans Et demy Et sept pouces Epaisseur
Et six pouces Epaisseur sur le milieu du tour
Et le gas de la dite mare doit Estre replany
Et mis sur son niveau de mame que Ladite
Mare doit Estre refaite Et Les voilles Regaler